



Département de la Haute-Garonne

Mairie de

GOURDAN-POLIGNAN

Nombre de Membres :

en exercice 17

présents 13

votants 12

(M. SAULNERON s'étant retiré)

OBJET :

Examen et vote du compte administratif 2021 du CCAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens et affichage

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le 15 AVR. 2022

ID : 03+213102247-20220407-CCAS_22_01_02B-BF

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

n° 2022-01-02

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, à 18 heures

Le Conseil d'administration du centre communal d'action social de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Annie RENAUD.

Présents : M. SAULNERON, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, Mme RENAUD, M. DESERT-LACAY, Mme BRESSOLE, Mme CAPOT, M. MARTINEZ, Mme HUSS, Mme TARISSAN, Mme DELTOUR, Mme RONNE, M. MIQUEL

Absents excusés : Mme BERGEROO

Absents non excusés : Mme GALLEGO, M. GABAS, Mme VISPE

Vu les articles L. 2121-14 et L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que Mme Annie RENAUD a été élue pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M. Patrick SAULNERON, Président, s'est retiré et a quitté la salle pour le vote des comptes administratifs,

Considérant la présentation du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

Considérant la présentation du compte administratif suivant :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		3 115,31		1 288,45		4 403,76
Opérations de l'exercice	8 074,84	10 000,00	0	0	8 074,84	10 000,00
Totaux	8 074,84	13 115,31	0	1 288,45	8 074,84	14 403,76
Résultat de clôture		5 040,47		1 288,45		6 328,92
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	8 074,84	13 115,31	0	1 288,45	8 074,84	14 403,76
Résultats		5 040,47		1 288,45		6 328,92

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le 15 AVR. 2022

ID : 031-213102247-20220407-CCAS_22_01_02B-BF

S'étant fait présenter les comptes administratifs et après en avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité :

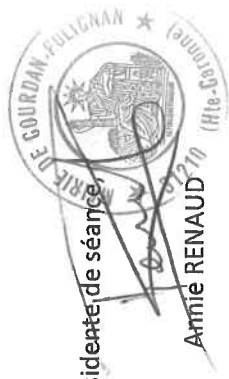
- donne acte, au Président, de la présentation faite des comptes administratifs,
- constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Présidente de séance,

Armie RENAUD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents :13
 Nombre de suffrages exprimés :12
 VOTES - Pour :12
 Contre :0
 Abstentions :0

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par le Président ,
 A Gourdan-Polignan, le 07/04/2022
 le Président ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 Le Président s'étant retiré lors du vote.
 A Gourdan-Polignan, le 07/04/2022

Les membres du Conseil d'Administration,

Mme BERGEROO Valérie <i>Bergeroo</i>	Mme BRESSOLE Corinne <i>Bressole</i>	Mme CAPOT Marie-Georges <i>Capot</i>
Mme DELTOUR Danièle <i>Deltour</i>	M. DESERT LACAY Thierry <i>Desert Lacay</i>	Mme ECHEVARNE Anne-Marie <i>Echevarne</i>
Mme FAVAREL Marie-France <i>Favarel</i>	M. GABAS Mathieu <i>Absent</i>	Mme GALLEGO Angèle <i>Absente</i>
Mme HUSS Marlène <i>Huss</i>	M. MARTINEZ Régis <i>Martinez</i>	M. MIQUEL Eric <i>Miquel</i>
Mme RENAUD Annie <i>Renaud</i>	Mme RONNE Jeannine <i>Ronne</i>	M. SAULNERON Patrick <i>Saulneron</i>
Mme TARISSAN Martine <i>Tarissan</i>	Mme VISPE Elife <i>Absente</i>	

La Présidente de séance,

Annie Ronne


Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture,
 le ___/___/___, et de la publication le ___/___/___

A Gourdan-Polignan, le ___/___/___